

Le langagier

Bulletin linguistique du Département d'études françaises et de traduction

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télééc. : (705) 675-4885

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
langagier@nickel.laurentian.ca

ISSN 1201-7493

Directeur de la rédaction : Pascal Sabourin

6

Septembre 1994

Dans ce numéro :

Nos lecteurs s'interrogent...

Abus, Directeur, Épiceries, Être dû pour,
L'heure, Maltraitance, Les nombres, Rédacteur

◆ ◆ ◆

Pensée langagière : « *Écris comme les habiles, mais parle comme tout le monde! Car il ne faut pas parler latin au marchand de coton!* »

◆ ◆ ◆

Note : Les inscriptions et le démarrage des classes aidant, le numéro 6 du *Langagier* paraît avec deux semaines de retard. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et lectrices. Le prochain numéro sortira à la fin d'octobre.

NOUVEAUX OUTILS DE TRAVAIL

À juste titre, guide de la rédaction non sexiste, Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, 1994. Une mise à jour d'un premier guide sur la féminisation des titres et du discours, publié par le même organisme en 1989. S'adresser à la Direction, Queen's Park.

Avez-vous *La grammaire en tableaux*, de Marie-Éva de Villers? Un ouvrage indispensable pour répondre aux problèmes quotidiens de la rédaction. C'est un des livres de chevet du *Langagier*, pourquoi pas le vôtre?

D'ABORD, UN PETIT TEST LANGAGIER :

Remplacez les mots entre guillemets par l'expression correcte en français.

1. « Jusqu'à date », ils n'ont pas founi l'effort nécessaire.
2. Elle a « complété son application » pour le poste de directeur.

3. « Les professeurs et les professeuses sont invitées » à l'assemblée.
4. « Le calendrier » de l'Université paraîtra tous les deux ans.
5. L'étudiant a un bon « record académique ».

(Réponses à l'endos)

ABUS PHYSIQUE

Doit-on dire **abus physiques** ou **séVICES physiques**? L'expression **abus physique** est valable et elle décrit bien un certain type d'abus des personnes. On entend aussi **abus corporel**. Par contre, le mot **séVICES** contient déjà l'idée de corporel (du latin *saevitia*, violence de type corporel). Il est donc superflus d'ajouter « physiques » lorsqu'on parle d'une personne victime de « séVICES graves ».

ABUS SEXUEL OU AGRESSION SEXUELLE?

Ces deux expressions font partie de l'usage, mais il existe une nuance importante entre elles. Le terme **abus** a un sens plus général et il s'applique à plusieurs contextes : abus de pouvoir, abus des alcools, abus de confiance, abus sexuel des enfants, etc. Le mot **agression** décrit une situation de violence, une « attaque contre les personnes et les biens, une attaque violente contre une personne ».

DIRECTEUR OU DIRECTRICE D'UN COMITÉ?

L'anglais « **Chairperson** » se traduit toujours par président/présidente d'un comité, d'un organisme. Le même terme

traduit aussi « **Speaker** ». The Speaker of the House of Commons = Le président de la Chambre des Communes. Quant à la féminisation du terme directeur, nous renvoyons au *Langagier* # 3 et # 4 où sont discutés les règles et les usages de la féminisation du discours.

FAIRE SES GROCIERIES OU SES ÉPICERIES ?

Voici un cas des plus intéressants. Saviez-vous que l'anglais **groceries** vient de **grocer** et que ce mot-ci a été emprunté de l'ancien français **grossier** (le marchand de gros), lequel le tenait du latin **grossarus**? (Sherlock Holmes ou Arsène Lupin : votre choix!) L'anglais **grocer** (la personne) a donné **grocery** (le magasin) et **groceries** (les aliments qu'on y trouve). Le terme **grossier** (commerçant de gros) persiste encore en français dans l'expression « marchand grossier » (ne pas confondre avec le marchand mal élevé!). C'est probablement pour éviter l'équivoque que le français d'aujourd'hui préfère le terme **grossiste** (emprunté de l'allemand **grossist**). Le français moderne a aussi **grosserie** (un commerce de gros). Ainsi, si vous achetez vos denrées alimentaires chez Loeb Wholesale, vous allez littéralement à la **grosserie** pour y faire vos **épiceries**.

Épiceries? C'est culturel, chère Jacqueline, c'est culturel! Si au Moyen-Âge on allait chez le **grossier** pour ses denrées (comme l'Anglais allait chez le **grocer**), les Français se rendent, à partir de 1248, chez « l'espissière » (la personne, au féminin), qui tenait une **épicerie** où se vendaient d'abord des épices, des drogues, des aromates et des confitures, puis, avec le temps, toute la gamme des produits d'alimentation. C'est

pourquoi, en français, on se rend chez l'épicier/l'épicière pour y faire ses **épiceries**, non chez le marchand grossier pour y faire des grosseries!!!

« ÊTRE DÛ POUR... »

L'expression populaire « être dû pour... », que l'on relève dans des phrases comme « ces deux-là étaient dus pour se rencontrer un jour », peut avantageusement être remplacée par le verbe **devoir** conjugué à l'imparfait de l'indicatif. Ex. : ces deux-là devaient forcément se rencontrer un jour. En effet, on s'attend à l'ajout d'un adjectif dans ce cas (inévitablement, fatalement, forcément, nécessairement, etc.) qui apporte une idée d'insistance à **devoir**. Ex. : ils devaient forcément se parler; ils devaient nécessairement mettre les choses sur la table.

Il est important de mentionner que le verbe **devoir** conjugué à la forme passive, comme c'est le cas dans l'expression « être dû pour », ne s'emploie que dans l'expression **être dû à**. Ex. : le succès de cette pièce est dû au talent des acteurs.

L'HEURE EN FRANÇAIS

La notation de l'heure en français diffère considérablement de l'usage anglais. Le français suit le système international d'unités (SI)

- * Abréviations : heure = h ; minute = min; seconde = s (sans point abréviatif).
- * Les unités de temps sont écrites sans virgule, mais avec un espace de part et d'autre de chaque symbole. Ex. : La fusée a décollé à 13 h 45 min 12 s; il arrivera à 9 h 30 (et non à 9 hres 30, ou 9:30 hres).
- * En langue soutenue, on indique l'heure en fonction de la période de 24 heures. Ex. : l'Université ferme à 22 h (ou 22 heures) tous les jours. En langue courante, on peut s'en tenir à la période de 12 heures, avec l'indication du matin, de l'après-midi ou du soir. Ex. : Elle viendra à 6 heures ce soir.
- * L'anglais se sert de « am » et « pm » pour indiquer le moment de la journée. Ces abréviations viennent du latin *ante meridiem* « avant-midi », et *post meridiem* « après-midi ». Le français n'utilise jamais ces abréviations.
- * La fraction horaire n'étant pas décimale, il n'y a pas lieu d'ajouter un zéro devant les unités. Ex. : 14 h 8 (et non 14 h 08).
- * En informatique, on rencontre parfois 19:12:20 (pour 19 h 12 min 20 s), mais cet usage doit se limiter aux inscriptions de type informatique.

* Enfin, comment indique-t-on la vitesse en français? Bouclez vos ceintures, lecteurs et lectrices, car la voiture « roule à 120 km/h sur une route verglacée »!

MALTRAITANCE

Un néologisme tout récent (1987), tiré de maltraiter, sur le modèle de délinquance, dépendance, délivrance, etc. Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (1992) et le *Dictionnaire Plus* (1988) ne relèvent pas encore ce terme. Le *Petit Robert* (1993) lui donne le sens de « fait de maltraiter qq, dans la famille, la société ». Un signe de la vitalité d'une langue, c'est précisément de pouvoir créer des nouveaux mots sur des modèles existants afin de rendre compte d'une nouvelle réalité. **Maltraitance** en est un bon exemple.

LES NOMBRES ÉCRITS EN FRANÇAIS

Deux questions : où met-on les traits d'union, et comment s'accordent les adjectifs numéraux.

Avec ou sans trait d'union?

Une règle fort simple : mettre le trait d'union entre les éléments qui sont inférieurs à cent, sauf s'ils sont joints par la conjonction *et*. Ex. : dix-huit, trente-trois, quatre-vingt-quatre; mais : vingt et une, cent dix, deux cents.

Notez : trois cent trente-deux.

Pluriel ou pas?

Les adjectifs numéraux demeurent invariables (ex. : les quatre secrétaires), à l'exception de i) un, qui peut se mettre au féminin (ex. : trente et une personnes); ii) vingt et cent, lorsque multipliés par un nombre et non suivis d'un autre adjectif numéral (ex. : quatre-vingts, trois cents; mais : quatre-vingt-huit, trois cent douze).

Notez : les mots millier, million, milliard, billion et trillion sont des noms, non des adjectifs numéraux. Donc, accord normal en français. Ex. : trois millions, deux milliards.

RÉDACTEUR OU ÉDITEUR?

Ces mots sont en pleine évolution en langue française. **Rédacteur** a bien le sens de « professionnel qui assure la rédaction d'un texte, personne qui rédige les articles d'un périodique ». L'expression **rédacteur en chef** met l'accent sur la responsabilité plutôt que sur celui de l'action de rédiger. C'est pourquoi on traduit l'anglais **Editor** (d'un journal, par exemple) par **rédacteur en chef**. Certains rédacteurs en chef assurent parfois la

page éditoriale d'un journal, tandis que d'autres se contentent de superviser la rédaction du journal.

Ce dernier sens rejoint en partie le terme **éditeur**. En effet, si le premier sens est bien « personne qui fait paraître un texte, personne qui assure la publication et la mise en vente d'ouvrages » (anglais : **Publisher**), un sens plus récent désigne la « personne qui fait paraître sous sa responsabilité un journal, une revue, un périodique » (cf. équivalent anglais : **Editor**). La série monographique en sciences humaines, publiée dans la Faculté des Humanités de l'Université Laurentienne, est dirigée par trois **Managing Editors**, titre que la série traduit par **Directeurs de la rédaction**. On aurait pu également utiliser le mot **Éditeurs** dans son deuxième sens, car ces personnes dirigent la publication sans nécessairement faire la correction et l'annotation des textes. Pour mieux préciser l'emploi du terme, le français forme l'expression **éditeur responsable**.

Le Petit Robert (1993) ajoute deux points qui éclairent bien l'état actuel de l'évolution du mot **éditeur**. Après l'expression **éditeur responsable**, la définition renvoie à **directeur de la publication**, signe que ces deux expressions se rapprochent et désignent de plus en plus la même fonction. Puis, *Robert* ajoute le sens tout récent de « programme permettant d'écrire des informations enregistrées dans un fichier » et « logiciel permettant la composition de textes sur ordinateur ». Enfin, peut-on dire « éditer un texte » dans le sens anglais d'apprêter un texte en vue de sa publication ? Ce sens n'existait pas dans l'édition de 1981 du *Petit Robert*. Dans l'édition de 1993, le terme **éditer** a acquis le sens de « afficher une information à l'ordinateur pour en permettre la correction ». Le glissement de « éditer » vers le sens anglais est presque complet.

Réponses au Test langagier :

1. Jusqu'à ce jour, jusqu'à aujourd'hui.
2. Rempli sa demande, son formulaire de demande.
3. Les professeurs et les professeures sont invités.
4. L'annuaire.
5. Dossier d'études; dossier scolaire.



Nouveaux membres du personnel.
Si vous ne figurez pas sur notre liste d'envoi, il suffit de nous le signaler (4305) et *Le langagier* vous sera envoyé tous les mois, gratuitement!